L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 JUILLET 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. OUVERGER. S. HAMBY.
[illegible] DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 7 JUILLET.

LES MOHICANS DE PARIS.

[illegible] ALEXANDRE DUMAS [illegible] l'Abeille. Un tirage [illegible] permettra à ceux qui s'abonne- [illegible] une partie du roman [illegible] paru précédemment des [illegible] DE PARIS.

ANNEXIONS.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

FATAL ACCIDENT. — Wm. [illegible], enfant de quinze ans, est tombé hier de la galerie d'une maison à trois étages de la rue [illegible], et a expiré quelques instants après. [illegible] a procédé à une enquête : verdict conforme aux faits ci-dessus.

UN VOL. — Les nommés Corbet, Harrey et [illegible] ont cruellement volé Anne Clark dans la rue [illegible].

LOGE GRATIS. — Antoine Mancker passera quelque temps à la maison de travail parce qu'il n'a pu dire au recorder comment il s'y était pris pour ajouter à ses propriétés deux sacs de coton.

AMENDES. — W. Deane a déposé hier un billet de $20 au bureau du greffier. Il était ivre et servi d'expressions indécentes.

Mistress Murphy a été menacée [illegible] de police qui endossait la loi. Ça lui a coûté $25.

Deuxième District.

NYMPHES DU PAVÉ. — La police du Deuxième District a arrêté hier cinq de ces femmes qui scandalisent, tous les soirs, les habitants de la rue Dauphine entre St-Louis et Conti. Le recorder leur a annoncé qu'il ne fournirait pas caution pour leur bonne conduite, il leur infligerait un châtiment sévère.

PAYEZ VOS DETTES. — L. Moston Célestin dit qu'il [illegible] Gres [illegible] rue de Bourgogne, pour toucher le montant d'un compte qui lui devait ce dernier. Grossard, au lieu de répondre à l'appel, tira un pistolet et ordonna au plaignant de déguerpir au plus vite.

ENLÈVEMENT. — Phoebe Hon[illegible], a déclaré hier que [illegible] [illegible], qui le tient en ce moment dans une maison que la plaignante se charge de faire connaître à la police. — Ordre d'arrestation.

Troisième District.

TENTATIVE DE MEURTRE. — Joseph Kelly a été arrêté [illegible] de John [illegible], qui l'accuse d'avoir [illegible].

ARRÊTEZ TOUT CECI. — Le [illegible] est, de [illegible], le théâtre de scènes honteuses [illegible] mettre un terme. Des matelots ou rameurs qui [illegible] à bord du *Clara Wheeler* ont commis des violences [illegible]. [illegible] M. [illegible] Thomas Love; les officiers de police qui [illegible] sur les lieux ont réussi [illegible].

Bureau du Recorder,

SECOND DISTRICT.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Je certifie par les présentes que l'affaire de l'Etat contre Constantin [illegible] et [illegible], accusé d'escroquerie par Henry Train, a été examinée le [illegible] juillet 1854 et que les prévenus ont été honorablement renvoyés de la plainte.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

L. BOZONIER, commis.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1854.

Nous avons cru à propos de donner quelque publicité au certificat ci-dessus, afin d'éclairer le public sur l'accusation portée contre nous par M. Henry Train et sur le mobile de ceux qui n'ont pu l'en [illegible].

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1854.

ROLLAND & DUBIAU,
46, Grands-Hommes.

7juil—2

BIBLIOGRAPHIE. — Chaque ouvrage ajoute aux richesses bibliographiques de la maison V. Hébert & Co. Parmi les romans populaires illustrés qu'elle vient de recevoir, nous citerons tout d'abord *Les Compagnons de la [illegible]*, par Hippolyte Castille. C'est un roman plein d'intérêt et qui a valu à l'auteur un succès de bon aloi.

Nous citerons en second lieu l'*Histoire de d'Artagnan le mousquetaire*, par Eugène d'Auriac. Cette histoire est un résumé des *Mémoires de M. d'Artagnan*, ouvrage dans lequel Alexandre Dumas a puisé la pensée de son admirable roman. M. d'Auriac a choisi parmi les faits enregistrés dans les Mémoires en question, ceux qui caractérisent le mieux d'Artagnan. « C'est dans les annales du temps et dans ses mémoires, dit l'auteur, que nous avons étudié la vie du célèbre capitaine. Non seulement, elle nous a paru curieuse, mais elle sera, nous l'espérons, intéressante à tous les yeux. On y retrouve à chaque pas le caractère du Gascon. On y remarque l'esprit de conduite plus subtil encore du Béarnais. Jamais le mousquetaire ne dément son origine, et on le voit tour à tour brave, spirituel ou galant; il est même profond diplomate. D'Artagnan semble se connaître [illegible] l'amour, l'intrigue et les combats. Du reste ce sont les seules passions de son époque. »

Pris au Piège, est une piquante nouvelle que contiennent également [illegible] Hébert, ainsi que *Une Nuit dans la Cité de Londres*, par Edouard Delessert. Ce dernier ouvrage est écrit avec une verve remarquable; nous le recommandons aux touristes à qui il peut faire passer fort agréablement quelques heures de chemin de fer ou de bateau à vapeur.

LES KNOW NOTHINGS ET LEURS CHAPEAUX. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

[illegible] du costume que les différentes factions d'une population livrée à la discorde se reconnaissent l'une l'autre. [illegible] chapeaux de feutre blanc à larges bords, [illegible] devenus le signe distinctif des Know-Nothings. [illegible] le nom de *wide awake*, qui se traduit par *éveillé*. [illegible]

La dernière à dire de ce genre que la police ait à [illegible] Brooklyn, au coin de Willoughby et de Carroll streets. Un chapeau blanc, qui passait sans songer à mal, s'est attiré [illegible]. Le propriétaire du chapeau a d'abord essayé de défendre sa coiffure [illegible]; les quatre agresseurs [illegible] ont réussi à [illegible].

STEAMERS ENTRE LA SICILE ET NEW YORK. — [illegible] Le port de New York a un nouveau service à vapeur. Le steamer à hélice *Sicilia* y est arrivé, venant de Palerme en 24 jours et de Gibraltar en 17. Le *Sicilia*, qui est destiné à faire un service régulier entre ces trois points, avait à bord 31 passagers et une cargaison de citrons, d'oranges, etc. Il est commandé par le capitaine Calcavo et navigue sous le pavillon des Deux-Siciles.

DÉPART DE JULLIEN. — Jullien, le célèbre chef d'orchestre, est parti de New York le 29 du mois dernier pour retourner en Europe. Ses admirateurs lui avaient présenté deux jours auparavant, une couronne de laurier en or, à la fin de son concert d'adieu. « Cette couronne, dit le *Républicain*, qui sort des ateliers de MM. Marchand aîné, Guldimann & Co, est restée exposée pendant toute une journée dans le magasin de ces messieurs, où curieux et amateurs ont admiré l'élégante simplicité du dessin et la perfection du travail. Mais ce qui ajoutera encore aux qualités de cette œuvre, ce sont les conditions dans lesquelles elle a été accomplie. Commencée jeudi dernier, la couronne était prête pour samedi, et c'est à un tour de force que les maîtres dans cet art oublient de pouvoir seuls se permettre. Cette hâte, loin de nuire au travail, n'a fait que le profiter. L'artiste a saisi la nature au passage, et l'a fixée imperceptiblement sur le métal précieux avec une vérité frappante; et tout lui a réussi! La feuille molle et mate est attachée à la tige par la main de la nature elle-même, la baie ressort avec éclat sur son fini élastique et nerveux, les rameaux s'étant avec grâce sous le léger souffle de leur conjonction. Pour tout dire enfin, prenez deux branches de laurier, fraîches, que caresse un rayon de soleil [illegible] et vous aurez la couronne que les artistes français, car ce sont des Français, ont conçue, modelée, fondue et montée avec une sévérité de style, une souplesse de main, une justesse de coup d'œil et un bonheur véritablement rares. »

HOTEL MONSTRE À PARIS. — Nous lisons dans le *Siècle*:

Avec la sécurité qu'inspire l'alliance des quatre grandes puissances, voici les projets gigantesques qui reviennent sur l'eau; il n'est plus question, il est vrai, du transfert aux Champs-Elysées en face du Palais de l'Industrie d'une ville entre l'obélisque et l'arc de triomphe, mais on parle plus que jamais de la construction d'un immense hôtel qui serait fait sur le modèle de l'hôtel Saint-Nicolas de New York. Cet hôtel Saint-Nicolas est un peu plus grand que le palais des Tuileries, et il est en marbre blanc. C'est un caravansérail où peuvent loger, sans être gênés, trois ou quatre mille voyageurs. Un pareil palais ne serait pas déplacé à Paris, surtout à la veille d'une exposition universelle. Ce n'est pas tout de posséder des chemins de fer qui vous amènent en quelques heures d'un bout à l'autre de l'Europe; ce n'est pas tout d'élargir des rues, d'ouvrir des boulevards : il faut loyalement loger les étrangers attirés par le spectacle de nos magnificences. On bâtissait au plus vite ce palais de marbre, ce Louvre ouvert aux petites bourses comme aux grandes, et que Paris, sous ce rapport, n'ait plus rien à envier aux petites villes de la Saxe et des bords du Rhin.

LORD RAGLAN.

Le commandant de l'armée anglaise en Orient est, comme on sait, lord Raglan. Tout ce qui touche à sa personne et à sa position de général anglais doit avoir un intérêt pour nous, et c'est à ce titre que nous demandons la permission d'en dire quelques mots.

Lord Raglan, qui commença par porter le nom de Fitzroy (James Henry Somerset), est né le 30 septembre 1788. Il est donc aujourd'hui âgé de 66 ans.

Il est le contemporain de l'amiral Napier et a conservé comme lui, à un âge avancé, une santé de fer, une constitution des plus forte.

Il entra au service en 1804 et fut nommé porte-enseigne dans le 4e dragons.

Il obtint l'année suivante le brevet de lieutenant, et trois ans après, il reçut le commandement d'une compagnie.

Les connaisseurs en [illegible] lui souhait malgré sa jeunesse [illegible] les premiers temps de [illegible] sa carrière.

Ce fut à l'époque où il [illegible] Wellington [illegible] et [illegible] guerre.

Il trouva l'occasion de se distinguer dans toutes les batailles livrées en Espagne et en Portugal, [illegible] Vimeiro, Talavera, Busaco, [illegible] de Rodrigo, Salamanque, Vittoria et [illegible] au combat d'Irun, au passage de la Bidassoa, aux batailles d'Orthez et de Toulouse, et enfin aux batailles qui eurent lieu en 1814 et 1815 en dehors de la guerre de la [illegible] Espagne.

Lord Raglan fut promu au grade de major en 1811 et à celui de lieutenant-colonel en 1812.

Après la bataille de Waterloo, il quitta le service et fut nommé membre de la Chambre des communes en 1818.

L'année suivante, il devint secrétaire du maître général de l'artillerie.

Il résigna ses fonctions [illegible] lorsque le ministère Canning fut formé.

Quand ce ministère tomba, il dut à lord Wellington le poste de secrétaire du commandant en chef de l'armée.

Il fut nommé major général de l'armée anglaise en 1854 et élevé en 1838 au grade de lieutenant général.

Lord Raglan a toujours été attaché au parti tory. Il a parlé très rarement à la chambre des communes et seulement [illegible] de l'armée.

A la mort du duc de Wellington, lord Hardinge prit le commandement en chef de l'armée. Lord Fitzroy Sommerset fut nommé alors directeur général de l'artillerie et entra dans le nombre des lords avec le titre de baron de Raglan.

Il n'y a qu'une voix en Angleterre sur les qualités militaires de lord Raglan.

Son caractère énergique et décidé, la justesse et l'élévation de son intelligence, le placent tout à fait au niveau du grand commandement qui lui est confié.

C'est dans la vie des camps, dans ces habitudes d'expansion et de familiarité que donne le métier de soldat, qu'on l'apprend à juger à sa valeur.

Tous ceux qui ont servi avec Fitzroy Sommerset, maintenant lord Raglan, s'accordent à reconnaître en lui l'un des hommes les plus excellents, [illegible] humeur joyeuse et de commerce facile qui ait jamais paru dans les armées.

Lord Raglan, qui raconte à merveille, a plein d'une verve [illegible] les aventures de sa vie d'officier en Espagne, [illegible] qui se [illegible] posture dont il est revêtu aujourd'hui.

Il se plaisait souvent à attaquer les ridicules et les habitudes de quelques-uns des officiers de sa suite, qui, en retour, [illegible] les sobriquets [illegible].

Lord Raglan se trouvait à la bataille de Waterloo où une des premières boulets lancés de [illegible] atteignit lord Raglan au bras.

Il n'en continua pas moins à rester à son poste, bien qu'il eût reçu une blessure assez grave pour que l'amputation du bras ait été décidée par les chirurgiens le soir même de la bataille.

C'est ainsi qu'il a pris place au nombre de ces glorieux manchots qui datent des guerres de l'Empire et dont les rangs s'éclaircissent tous les jours.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE VII.

Où Jean Taureau fut définitivement vaincu en retraite, et où la foule le suit.

Depuis l'entrée du mystérieux étranger amené au nom de M. Salvator, le plus profond silence régnait dans la salle, et l'on entendait à peine la respiration des trente ou quarante personnes qui l'encombraient.

Ce silence fut pris par le charpentier pour un blâme tacite; au moment encore que la présence du nouveau venu et par la façon dont celui-ci l'avait désarmé, il se remit peu à peu, et, s'enhardissant autant qu'il lui était possible les sous-rangues de sa voix :

— Monsieur Salvator, dit-il, laissez-moi vous expliquer....

— Tu as tort! interrompit le jeune homme, du ton d'un juge qui prononce une sentence.

— Mais puisque je vous dis ...

— Tu as tort! répéta le jeune homme.

— Mais, enfin......

— Tu as tort, te dis-je!

— Comment le savez-vous, au bout du compte, puisque vous n'étiez pas ici, monsieur Salvator?

— Ai-je besoin d'être là pour savoir comment les choses se sont passées?

— Dame! il me semble......

— Salvator étendit la main vers Jean Robert et ses deux amis, qui s'étaient réunis en groupe, et qui s'appuyaient les uns aux autres.

— Regarde, dit-il.

— Eh bien! je regarde, répondit Jean Taureau. Après.

— Que vois-tu?

— Je vois trois muscadins à qui j'ai promis de donner une tripotée, qui la recevront, sa foi! je vous l'autre.

— Tu vois trois jeunes gens bien mis, élégants *comme il faut*, qui ont eu le tort de venir dans un bouge ce que celui-ci, mais ce n'était pas en rien à pour leur chercher querelle.

— Moi, leur chercher querelle.

— Alors, je veux-tu pas dire que ce sont eux qui t'ont provoqué, toi et tes quatre compagnons?

— Et, cependant, vous voyez bien qu'ils étaient en état de se défendre.

— Parce que j'arrivai et surtout le droit était de leur côté...... Tu crois que la force est tout, toi qui te charges insolemment toujours de Barthélemy Lelong contre celui de Jean Taureau? Tu viens d'avoir la preuve du contraire. Dis-moi la leçon te profite!

— Mais puisque je vous dis que ce sont eux qui nous ont appelés drôles, marauds, rustres....

— Et pourquoi vous ont-ils appelés ainsi?

— Qui vous dit que nous étions ivres.

— Je te demande pourquoi ils vous ont dit cela!

— Parce que nous voulions leur faire fermer la fenêtre.

— Et pourquoi ne vouliez-vous pas que la fenêtre fût ouverte?

— Parce que...... parce que......

— Parce que quoi? Voyons!

— Parce que, dit Jean Taureau, je n'aime pas les courants d'air.

— Parce que tu étais ivre, comme ces messieurs te l'ont dit : parce que tu voulais chercher une dispute à quelqu'un, et que tu as saisi le premier prétexte venu; parce que tu as de mauvais instincts, ce que je reconnais depuis longtemps; faire payer aux innocents les caprices ou les inbumeurs de tes maîtresses.

— Taisez-vous, monsieur Salvator! ne prononcez pas son nom, interrompit vivement le charpentier; il m'arrivera, elle me fera mourir.

— Ah! je vois bien que j'ai touché juste!

[illegible] et [illegible] fait d'ouvrir la fenêtre; [illegible] vous ferez ouvertes pour quarante personnes, tu vas ouvrir à l'instant même la seconde.

— Moi! dit le charpentier en se cramponnant, pour ainsi dire, au parquet par les pieds; moi, aller ouvrir une fenêtre, quand je demande qu'on ferme l'autre? moi, Barthélemy Lelong, fils de mon père?

— Toi, Barthélemy Lelong, ivrogne et querelleur, qui as fait le bout de ton père, et qui te tiens fait, par conséquent de prendre un autre nom, — je te dis, moi, que tu vas aller ouvrir cette fenêtre, pour te punir d'avoir insulté ces trois messieurs.

Le bouvier grondait au-dessus de sa tête, dit Barthélemy Lelong, en levant son poing au plafond, que je n'obéirais pas.

— Alors, je ne te connais plus sous aucun nom; tu n'es plus pour moi qu'un ouvrier grossier et menteur, et je te chasse d'où je suis.

Puis, étendant la main avec un geste d'empereur :

— Va-t'en! dit-il.

— Je ne m'en irai pas! hurla le charpentier écumant de rage.

— Au nom de ton père, dont tu as invoqué le nom tout à l'heure, je t'ordonne de t'en aller!

— Non, tonnerre! non, je ne m'en irai pas! répondit Barthélemy Lelong en se mettant à cheval sur un banc, et en serrant le banc de ses deux mains, comme s'il se fût préparé à s'en faire une arme en cas de besoin.

— Tu veux donc me pousser à bout? dit Salvator d'une voix si calme, qu'on n'eût jamais pu penser qu'elle renfermait une suprême menace.

Et en même temps il marchait sur le charpentier.

— N'approchez pas, monsieur Salvator! s'écria celui-ci en se levant de toute la longueur du banc, à mesure que le jeune homme s'avançait; n'approchez pas!

— Vas-tu sortir? demanda Salvator.

Le charpentier prit le banc, et le souleva comme pour en frapper le jeune homme.

Puis, le rejetant loin de lui :

— Vous savez bien que vous pouvez me faire toutes que vous voudrez, et que je me couperais la main plutôt que de vous frapper. Mais, de bonne volonté, non! non! non! je ne sortirai pas.

— Misérable entêté! s'écria Salvator en saisissant à la fois Jean Taureau par la cravate et par la ceinture de son pantalon.

Jean Taureau poussa un rugissement de rage.

— Vous pouvez m'emporter, dit-il; je me laisserai faire, mais je ne serai pas sorti de bonne volonté.

— Qu'il soit donc fait comme tu désires, dit Salvator.

Et, donnant une violente secousse au colosse inerte, il le déracina pour ainsi dire, du parquet, comme il eût déraciné un chêne de terre, et, le portant jusqu'à l'escalier, au-dessus duquel il le balança :

— Veux-tu descendre l'escalier marche à marche, ou le descendre d'une seule fois? demanda-t-il.

— Je suis dans vos mains : faites de moi ce que vous voudrez; mais pour ce qui est de bonne volonté, non, je ne sortirai pas!

— Tu l'as une dernière fois, alors, misérable!

Et il le lança, comme un ballot de quatrième au travers des degrés.

On entendit rouler et rebondir de marche en marche le corps de Jean Taureau ou de Barthélemy Lelong, sans que le lutteur proférât une plainte, [illegible] qu'il s'était donné lui même.

La foule se pressait pour ne rien voir.

[illegible] Petrus, le rieur, étant demeuré [illegible] Ludovic, le pragmatique, écoutait un [illegible] quant à Jean Robert, [illegible] et il était le seul qui, en apparence, eût conservé son sang-froid.

Salvator au moment, quand il vit Salvator rentrer dans la [illegible], il remit son épée au fourreau, et passa son mouchoir sur son front couvert de sueur.

Puis il alla droit à Salvator, et lui tendit la main.

— Merci, monsieur, lui dit-il, de nous avoir sauvés, mes amis et moi, [illegible] sans vous, je le connais fort peu par les coquilles et [illegible].

— Ne pensez à rien pour lui, monsieur! répondit Salvator en mettant sa main blanche et fine [illegible]

[illegible]

— Mais je vous connais comme tout le monde, répondit Salvator avec une exquise politesse; n'êtes-vous pas un de nos poètes célèbres?

Jean Robert rougit jusqu'au blanc des yeux.

— Et, maintenant, dit Salvator en se tournant vers la fille, et en changeant complètement de ton et de manière, vous devez être contents, vous autres? vous en avez eu pour votre argent, j'espère! faites-moi donc l'amitié de déguerpir au plus vite; il n'y a de l'air que pour quatre ici : c'est vous dire mes chers amis, que je désire rester seul avec que trois messieurs.

La foule obéit comme fait une bande d'écoliers à la voix du maître; elle descendit en ordre, saluant de la voix, de la tête et de la main, ce jeune homme qui paraissait commander, à ces orageuses qui venait de se passer, que la face du firmament après la tempête.

Les quatre camarades de Jean Taureau, y compris le ravageur, qui sa blessure avait dégrisé, défilèrent devant Salvator, la tête basse; et chacun d'eux, en passant près de lui, s'inclina aussi respectueusement que l'eût fait un militaire pour un supérieur.

Quand le dernier se fut éloigné, le garçon apparut au seuil de la porte.

— Faut-il toujours servir ces messieurs? demanda-t-il.

— Plus que jamais! dit Jean Robert.

Puis, se tournant vers Salvator :

— Nous ferez-vous le plaisir de souper avec nous, Monsieur Salvator? demanda-t-il.

— Volontiers, répondit Salvator; mais ne demandez rien de plus pour moi : j'étais en train de commander mon souper au bas, lorsqu'ayant entendu du bruit, je suis monté.

— Vous entendez, garçon? dit Jean Robert, le souper de M. Salvator avec le nôtre.

— Compris! dit le garçon.

Et il descendit.

Cinq minutes après, les quatre jeunes gens étaient attablés.

On but d'abord aux vainqueurs, puis aux vaincus, puis à celui qui avait été heureusement arrivé pour prévenir une plus grande effusion de sang.

— Au reste, dit en riant Salvator à Jean Robert, une me paraissez posséder assez proprement la boxe, la savate et l'escrime! Vous avez donné au pauvre Jean Taureau un magnifique coup de poing à la tempe, un triomphant coup de pied dans l'épigastre, et vous alliez lui allonger un gracieux coup d'épée, quand, par bonheur, je suis intervenu.... Mais n'importe! vous êtes d'admirables athlètes, et, à la place de M. Petrus, je voudrais faire une étude de vous dans cette position.

— Ah! ah! dit Petrus, vous me connaissez donc aussi, moi?

— Oui! oui, répondit Salvator avec un soupir, comme si cette affirmation lui rappelait quelque mélancolique souvenir; avant d'avoir un atelier rue de l'Ouest, vous avez demeuré rue de Regard; c'est à cette époque que je vis le plaisir de vous voir deux ou trois fois.

Puis, se retournant vers le troisième compagnon, qui gardait le silence obstiné, et qui semblait poursuivre la solution d'un problème qu'il ne pouvait comprendre :

— Qu'avez-vous donc, monsieur Ludovic? demanda Salvator; vous avez l'air tout soucieux! Je comprendrais cela et vous aviez à soutenir votre examen à passer et votre thèse à soutenir; mais c'est une chose faite, Dieu merci, depuis trois mois, et avec bonheur!

Jean Robert regardait Salvator avec étonnement; Petrus éclata de rire.

— Ah! parbleu! monsieur Salvator, dit Ludovic, vous qui savez tout de chacun...

— Voilà-t-il bien bon! interrompit en souriant Salvator.

— Puisque vous savez que mon ami Jean Robert est un poète; puisque vous savez que mon ami Petrus est un peintre; puisque vous savez que moi, je suis médecin, savez-vous.... savez-vous pourquoi le tenant de chats tient tant la valériane?

— Etes-vous pêcheur, monsieur Ludovic?

— Dans mes moments perdus, répondit Ludovic; mais je tâche d'être toujours occupé.

— Eh bien! si, un peu que vous soyez pêcheur, vous savez que l'on parfume au musc ou à l'anis la ligne avec laquelle on amorce les carpes?

— Il n'est point besoin d'être pêcheur pour cela, il ne s'agit que d'être tant soit peu naturaliste.

— Eh bien! la valériane est aux chats ce que le musc et l'anis sont aux carpes : il les fait venir, et, comme maître Grosbelle est un pêcheur de chats.....

— Oh! reprit Ludovic, en parlant à lui-même avec ce [illegible] comique qui laisse aux descendants originaux de son caractère, à [illegible]; mystérieuse [illegible] [illegible] toujours par [illegible] que l'on soulevera un coin du rideau! Et quand on pense que je me suis vanté [illegible] de Petrus n'avait pas eu l'idée de souper en tapis-franc, nous serions partis [illegible] [illegible] ma science eût peut-être [illegible] quante ans, aux siècle encore à découvrir que la valériane attire les chats comme le musc les carpes.

Le souper fut gai. Petrus raconta, de style d'atelier, l'histoire de vingt portraits qu'il avait faits dans une auberge de routier, pour payer sa dépense, qui montait à dix francs vingt centimes, et qu'il monta chaque portrait au prix exorbitant de cinquante centimes.

Ludovic prouva mathématiquement qu'il n'y avait jamais eu une jolie femme sérieusement malade, et il soutint ce paradoxe pendant un quart d'heure avec une verve et un entrain qu'on n'eût pas attendus de son flegmatique personnage.

Jean Robert raconta le plan d'un nouveau drame qu'il composait, sur Bocage et Mme Dorval sur lequel drame le jeune homme en costume de voisins leur fit les plus judicieuses observations.

Puis les bouteilles se succédèrent; et comme Petrus et Ludovic avaient fait le complot de griser Salvator pour le faire parler, il arriva, ce qui arrive presque toujours en pareil cas, que ce fut M. Salvator qui garda son sang-froid, et les jeunes gens qui se grisèrent.

Quant à Jean Robert, même au tapis-franc, il ne buvait jamais que de l'eau.

Peu à peu, Petrus et Ludovic, s'excitant l'un l'autre, dépensèrent, pour eux-mêmes, cette limite au [illegible] où le convent [illegible] conduire Salvator. Ils racontèrent des histoires insignifiantes ou morales; ils répétèrent les mots dont on avait déjà ri au commencement du souper.

Bref, ils tombèrent tout à coup, et tous deux sympathiquement, dans l'abîme le plus complète, situation de laquelle ils passèrent sans secours, dans le sommeil le plus profond.

(*A continuer.*)

National Guards du Sme District.

[illegible] réunion à la maison de pompe No 7, rue [illegible] afin de vous organiser et procéder à l'élection de [illegible].

W. G. VINCENT,
J. W. D. [illegible]
OCTAVE VOISIN
} Comité

7juillet

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Ver HEBERT & Cie.
166, RUE DE CHARTRES.

NOUVEAUTES reçues par le navire [illegible]:
[illegible]
BROCHURES.
[illegible]

7juil—10

JOURNAUX DE MODES.

V. HEBERT & Cie.
166, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous recevons [illegible] Moniteur des Demoiselles [illegible] des Demoiselles.

7juil—3

PAPIERS PEINTS!!!

BORDURES—CIELS DE LIT.

V. HEBERT & Co,

ONT l'honneur d'informer les propriétaires [illegible] Papiers peints Langais. [illegible] GRAND BON MARCHE.

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX,

No 106, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France par les navires [illegible] un assortiment de papiers peints de tous genres. [illegible]

A l'Avis!

AVANT qu'on ait vu à 6 ou 8 ai, on pique sur [illegible] Alpha [illegible]

[illegible] A. FAYE & Co., [illegible] rue du Chartres.

7juil

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

A. FAYA & Co,

56, rue de Chartres.

RECU par [illegible] les ouvrages suivants: [illegible]

Petite Maison à louer à Vaudeville, [illegible] 6 RUE DECHAMPS [illegible].

[illegible]

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire contre la compagnie du Canal et de la Navigation de la Nouvelle-Orléans, devront présenter leurs comptes au bureau de la Compagnie, au coin des rues Franklin et Canal.

LOUIS GAGNET, Agent.

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
120 MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont [illegible] comme les meilleures que puissent employer les familles. [illegible]

J. WRIGHT & Co.,
[illegible] rue de Chartres.

Si vous avez une mauvaise haleine, servez-vous de l'Extrait de [illegible].

[illegible]

NOURRICE.

UNE jeune dame française, venant de perdre son nouveau-né, désirerait trouver un enfant à nourrir. [illegible]

S'adresser au No 221, rue Ste-Anne, entre Tremé et St Claude.

CIGARES DE LA HAVANE — Un assortiment général [illegible]

J. M. CABALLERO,
[illegible] Vieille Levée [illegible]

MORUE—300 caisses morue fraîche, en débarquement du navire [illegible]

[illegible]

Marié—Mardi le 4 juillet, par le révérend Père, curé de l'église St-Joseph, OTTO SCHWANEBE, à Mlle JULIENNE WIKOFF.

[illegible] ARMAND DESMARE, natif de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

[illegible] JAMES ERNEST BARBARIN. [illegible]

Collège de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

SPECIALITE DES BONBONS [illegible]

Pharmacie Allemande, 63, rue Condé.

A. SCHWAB, Pharmacien, membre de l'Académie de Paris [illegible]

Produits chimiques.

[illegible]

A. SCHWAB, 63, rue Condé.

Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

UN dividende de six [illegible] [illegible]

F. J. FOR TALL, secrétaire.

Avis.

M. ROMAIN BEUGNAT, No 6, rue St-Louis, est nommé agent de la compagnie [illegible].

ALEX. GRAILHE
[illegible] D. GRAILHE

VINCENT,

CONFISEUR, encoignure Canal et Carondelet.

LE magnifique [illegible] encoignure des rues Canal et Carondelet, [illegible]

Avis.

INSTITUT JACKSON,

Rue St Louis, entre Bourgogne et Rampart, No 279.

MM. Jean & A. Lanusse ont l'honneur d'annoncer [illegible]

Demande d'un professeur.

UN professeur français [illegible]

Perdu ou égaré, rue de Chartres, [illegible]

L. O. G. [illegible]

Compagnie du Pélican No 3.

[illegible]

M. CAILLAT.

AVIS.

LA société existant entre NORTH FRERES & Co, est dissoute [illegible]

W. M. NORTH,
E. S. SHARTE,
A. EL. N. [illegible],
VICTOR FAVAIRE.

AVIS.

JE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis, [illegible] WILLIAM M. CLURE [illegible]

J. HEBERT, rue Bourbon, No [illegible].

[illegible]

J. J. LEMOLET.

DIVERS.—[illegible]

A vendre par PERDOS FRERES.

[illegible]

Demande d'une avoc.

[illegible]

P. MALLARD, 67 rue Royale.

Nattes. Nattes. Nattes.

400 [illegible] Nattes de [illegible]

P. MALLARD, 67, rue Royale.

AVIS.

P. DUREL & CO. ont l'honneur d'annoncer [illegible] rue de Chartres, [illegible]

P. DUREL & CO.

Dissolution.

LA société existant [illegible] Gratiaa, Commagère & Co [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.

Société.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.

A LOUER

[illegible]

Dissolution de Société.

[illegible]

AUG. BAQUIE.

[illegible]

Liqueurs! Liqueurs! Liqueurs!

[illegible]

Banque du Sud.

[illegible] 1er juillet 1854.

[illegible]

J. J. WIBRAY, caissier.

Compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans,

13 juin 1854.

[illegible]

E. J. TISDALE Trésorier

EAU DE VIE—[illegible]

J. J. AIMARD & Co.

[illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

[illegible]

ARTICLES DE PECHE.

Avis aux Pêcheurs.

[illegible]

A LOUER

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

G. LAVIS,

Rue St-Charles, No 5.

[illegible]

A. BOYER,

[illegible]

[illegible]

FABRIQUE DE BI-SULFITE DE CHAUX.

AYANT pris la direction de la Raffinerie [illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX.

[illegible]

AVIS IMPORTANT.

LA HUITIÈME MERVEILLE DU MONDE.

PRÉPARATION INDIENNE pour prévenir la chute, arrêter et activer la croissance des cheveux.

[illegible]

ORGUES DE SALON ET D'EGLISE.

[illegible]

CHARLES GUERINEAU & Co.

[illegible]

Briques à feu de Cobbering.

[illegible]

Manufacture à vapeur de bonbonnière de C. F. BLANCHE.

Boulangerie Royale et Dauphine.

[illegible]

Chemin de fer de Jackson et Nord.

UN train [illegible]

INSTITUTION DE Mme DESBAYAUX.

[illegible]

F. JAUFROID,

No 63, rue de Chartres.

[illegible]

F. JAUFROID,

No 63, rue de Chartres.

[illegible]

CHROMO-DUROPHANE

SICATIF BRILLANT,

Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances.

[illegible]

Almanach d'Adresses.

AUX PLANTEURS.

[illegible]

Fers, Cuivre, Ferblanc,

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

[illegible]

A. GRANGE,

Charpentier, Constructeur et entrepreneur pour le transport des maisons.

[illegible]

C. W. DUNBAR,

Marchand en gros de Beurre, Saindoux et Fromages.

[illegible]

YOUNGER, GRAHAM & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

[illegible]

Marchandises pour le Mexique.

[illegible]

F. A. GONZALEZ.

HOTEL DES CHENES VERTS,

Biloxi (Mississipi).

CETTE maison [illegible]

[illegible]

CONDITIONS :

Par semaine $10
Par jour 2

[illegible]

Machines à coudre, de Wilson.

[illegible]

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,

13, rue de Chartres.

[illegible]

J. CASSAGNOL

MARCHAND TAILLEUR.

[illegible]

MAILLOT & Co.

No 134, rue des Magasins.

[illegible]

SALE DE VIN.

SOSTHENE THOMAS, Importateur.

[illegible]

DISTILLERIE.

[illegible]

EN MAGASIN.

[illegible]

[illegible]

Nouveautés de l'Horlogerie,

[illegible]

E. FOURNIER,

[illegible] rue Royale.

[illegible]